

## [Gabon, Octobre 2021 – Juin 2024]

---

### L'examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE

#### Contenu

Introduction	1
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE	2
Plan de travail (Exigence 1.5)	2
Suivi des progrès	6
Innovations et impact	25
Partie II: Débat public	27
Données ouvertes (Exigence 7.2)	27
Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)	27
Partie III : Durabilité et efficacité	29
Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP	32

#### Introduction

Des divulgations régulières de données sur l'industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l'utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l'ITIE mènent au respect des Principes de l'ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d'actions, que les recommandations de mise en œuvre de l'ITIE soient prises en compte et suivies d'action le cas échéant et que la mise en œuvre de l'ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d'inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d'application de ce modèle reflète

l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l'impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l'accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d'informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l'équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l'année calendaire/l'exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l'examen.

L'examen annuel des résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d'information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

## Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE

### Plan de travail (Exigence 1.5)

Au moment de l'adhésion du pays à l'ITIE, un plan de travail triennal (PTT 2022-2024) a été produit dans l'optique de déclinaisons annuelles pour 2022, 2023 et 2024. Les mises à dispositions tardives des budgets 2022 et 2023 n'ont pas permis d'assurer une exécution régulière des plans de travail annuels budgétisés (PTAB 2022 et 2023), ajustés pour les circonstances. Le PTT 2022-2024 et les PTAB 2022 et 2023 sont alignés sur les principes, critères et exigences de la norme ITIE 2019 et tiennent compte des engagements prioritaires et des réformes nécessaires au secteur extractif du Gabon pour accroître la transparence et la redevabilité sur les paiements et revenus extractifs, garantir la croissance économique, la participation citoyenne et la réduction de la pauvreté des communautés impactées. Ces plans annuels ont respecté les indications de la note d'orientation de l'exigence 1.5 (définition des objectifs et activités, chiffrage, indication des sources de financement, indicateurs, etc.). Bien que les consultations des parties prenantes élargies n'aient pas eu lieu, la mise en œuvre et le suivi des progrès ont impliqué ces différentes parties prenantes.

Les documents ci-dessous sont consultables dans la rubrique « cadre organisationnel de l'ITIE-Gabon » du site WEB de l'ITIE-Gabon. [ITIE GABON](#)

<b>Rubriques</b>
<i>Plan de Travail Triennal (PTT 2022-2024)</i>
<i>Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB 2022)</i>
<i>Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB 2023)</i>
<i>Plan Annuel d'Avancement (RAA 2022)</i>
<i>Plan Annuel d'Avancement (RAA 2023)</i>

## 1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel

Période couverte par le plan de travail ITIE actuel	Janvier – Décembre 2023
Information sur l'accès public au plan de travail	Cadre organisationnel de l'ITIE-Gabon <a href="#">ITIE GABON</a>
Processus suivi pour l'élaboration du plan de travail ITIE actuel	L'élaboration PTAB 2023 a bénéficié des enseignements tirés de la mise en œuvre du PTAB 2022 à travers le Rapport Annuel d'Avancement (RAA 2022) dans lequel figurent les obstacles et propositions de mise en œuvre en 2023. Le RAA 2022 a été élaboré en janvier 2023, le PTAB élaboré puis examiné en session GMP du 24 mars 2023 et adopté en session GMP du 04 Août 2023. Cette adoption tardive est consécutive à l'attente de la mise à disposition de la dotation budgétaire de l'Etat.
Adoption du plan de travail par le GMP	Le processus d'adoption a toujours été tardif sur la période 2021-2024 <a href="#">ITIE GABON</a>

## 2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant

### Planification de la mise en œuvre du processus de l'ITIE

Le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE-Gabon vise à soutenir à l'horizon 2024, le développement des trois (3) dimensions de la transparence à savoir, (1) la divulgation extractive, (2) la traçabilité extractive et (3) la traçabilité des entreprises. L'objectif général poursuivi est de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence des opérations du secteur des industries extractives du Gabon en vue d'une croissance économique inclusive au développement durable et à la réduction de la fragilité des populations.

Les priorités nationales ont été définies au moment de la soumission du dossier de candidature du Gabon en 2021. Ces priorités sont extraites du Plan Stratégique Gabon Emergent « PSGE vision 2025 ».

Elles consistent entre autres à relever trois (3) défis majeurs à savoir (i) l'accélération de la croissance économique et la diversification des sources, (ii) la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et (iii) la gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures. Les cibles suivantes devront être atteintes à l'horizon 2025 à savoir, (i) 100% de la parafiscalité est déclarée dans les lois de finances et (ii) le recouvrement des taxes et l'attractivité des investissements sont améliorés.

Les objectifs stratégiques du secteur pétrolier gabonais dans le plan d'accélération de la transformation (PAT 2021-2023) consistent à (i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures, (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA, (iii) garantir une transparence accrue dans le secteur, (iv) structurer la filière gazière dans le pays et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers et gaziers. Quant à ceux du secteur minier, ils consistent à (i) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur, (ii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (iii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse.

En outre, le Gabon s'est engagé au titre du Programme Economique Elargi avec le FMI conclu pour la période de 2021 à 2024 à (i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières, (ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements, (iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi, (iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE, (v) développer les mécanismes d'estimation des ressources et des réserves des substances extractives (vii) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales.

Il apparaît donc que la planification de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon tient compte des orientations stratégiques du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dont les priorités opérationnelles ont été définies dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023). Le plan de travail 2023 est donc la résultante du report des activités non réalisées du plan de travail 2022 et l'ajout des activités 2023 prévues dans le plan de travail triennal (PTT 2022-2024).

#### **Liens entre les priorités nationales et les objectifs du plan de travail**

##### **Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023)**

##### **(1) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures et (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA**

Plans d'actions sectoriels (Ministères Pétrole, Gaz, Mines)

##### **(2) garantir une transparence accrue dans le secteur et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers**

Objectif spécifique n°3.1 : Améliorer le reporting financier sur les paiements, le reporting non financier sur les contrats et licences, la diligence raisonnable et la traçabilité des flux des ressources

Objectif spécifique n°3.2 : Améliorer les conditions d'imposition pour mobiliser efficacement les revenus

Objectif spécifique n°3.3 : Améliorer la traçabilité extractive pour la sûreté et l'efficacité des opérations des multinationales

Objectif spécifique n°3.4 : Améliorer la transparence et assurer une redevabilité équitable par les parties prenantes des revenus et dépenses issues des transferts infranationaux

Objectif spécifique n°3.9 : Améliorer la transparence budgétaire et la gestion durable des revenus des finances publiques, des revenus infranationaux et investissements du fonds gabonais des investissements stratégiques

##### **(3) structurer la filière gazière dans le pays**

Plans d'actions sectoriels (Ministères Pétrole, Gaz, Mines)

##### **(4) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur**

Plans d'actions sectoriels (Ministères Pétrole, Gaz, Mines)

##### **(5) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (viii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse**

Plans d'actions sectoriels (Ministères Pétrole, Gaz, Mines)

### Programme économique élargi avec le FMI

#### **(1) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières**

Planifier la mise en œuvre des études thématiques pour documenter la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 en général et conduite de l'étude thématique sur l'optimisation de la mobilisation des ressources domestiques à partir de la modélisation financière et fiscale du secteur extractif au Gabon en particulier (*Etude thématique AMI et TdR publiés*)

#### **(2) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements**

Planifier la mise en œuvre des études thématiques pour documenter la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 (transparence des contrats et licences, transparence ESG, transparence de la propriété réelle, etc.) et préparer les Rapports ITIE 2021, 2022, 2023, 2024 (*Etude thématique AMI et TdR publiés et processus de préparation du Rapport ITIE 2021 en cours*)

#### **(3) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi**

Réaliser l'étude de faisabilité de l'intégration de la divulgation dans le cadre du rapportage de l'ITIE au Gabon en vue de la mise en place d'un système de télédéclaration et base de données pour l'amélioration de la traçabilité de l'allocation des revenus du secteur extractif dans les statistiques des finances publiques au Gabon (*Etude thématique AMI et TdR publiés*)

#### **(4) publier périodiquement sur un site web gouvernemental tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE**

Réaliser le diagnostic le développement et la reconfiguration du site WEB dans la perspective des divulgations systématiques et de la mise en œuvre du plan stratégique de la communication et du plan média de l'ITIE Gabon (*Etude thématique AMI et TdR publié*)

Réaliser un portail public des données et informations ouvertes sur le secteur extractif au Gabon (*TdR Etude thématique à rédiger*)

Réaliser le cadastre pétrolier et le cadastre minier, au niveau sectoriel (Ministères Pétrole, Gaz, Mines) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique (*TdRs des 2 études thématiques à rédiger en collaboration avec les deux Ministères sectoriels*)

#### **(5) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles**

Plans d'actions sectoriels (Ministères Pétrole, Gaz, Mines)

#### **(6) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales**

Réaliser l'enquête sur le cadre de la gouvernance et de la transparence des sociétés publiques du secteur extractif au Gabon : base méthodologique de l'indice pour la gouvernance des ressources naturelles du NRG1 (*Etude thématique AMI et TdR publié*)

#### **Liens :**

Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE)

Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023)

Programme économique élargi avec le FMI

**3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l'ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d'inclure les références aux documents correspondants ici.**

Le GMP n'a pas encore élaboré une théorie du changement. Il en est de même de son plan stratégique organisationnel.

## Suivi des progrès

**4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent.** Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

### Aperçu des activités menées durant la période examinée (année 2021)

Les quatre objectifs retenus sont les suivants :

#### Objectif 1 : planifier la préparation de la candidature et à renforcer les capacités de l'ITIE Gabon

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2022	Sans suite
1,2,3,4,6,7,9,10,12,13,14	5,8,11		

1. Organiser régulièrement les sessions ordinaires, extraordinaires et travaux spécialisés nécessaires à la documentation du dossier de candidature du Gabon
2. Elaborer et faire adopter divers documents administratifs et techniques pour documenter le dossier de candidature du Gabon
3. Lancer l'appel à candidature et recruter le Secrétaire Technique Permanent du GMP ITE Gabon
4. Evaluer les incidences financières et mobiliser le budget nécessaire à la mise en oeuvre des activités de préparation et de sensibilisation
5. Rédiger et publier une déclaration publique du gouvernement en soutien à la candidature du Gabon à l'ITIE
6. Mobiliser l'assistance technique du Secrétariat International de l'ITIE à OSLO pour l'organisation de divers ateliers techniques et pour la formulation du plan de travail triennal
7. Lister par type d'exigences 1.1 à 1.5, tous les justificatifs à produire et les collecter auprès des fournisseurs officiels
8. Finaliser et valider le processus de mise en place d'un cadre de gouvernance solide de l'ITIE Gabon
9. Consolider les contributions extraites du PSGE et PAT relatives aux priorités nationales des objectifs ITIE au Gabon
10. Organiser un atelier TAIEX/UE sur la gouvernance et la lutte anticorruption dans le secteur des ressources naturelles
11. Organiser un atelier de mise à niveau à la norme ITIE 2019 à l'intention des professionnels de la presse/média et des parlementaires
12. Se familiariser avec les exemples des dossiers de candidatures et plans de travail de certains pays consultés par webographie ou suggérés par le OSLO
13. Renseigner progressivement le formulaire du dossier de candidature en y intégrant tous les justificatifs
14. Rédiger et soumettre le draft du plan de travail triennal à la consultation des parties prenantes de l'ITIE au niveau national et international

**Objectif 2 : conduire un processus consultatif inclusif des parties prenantes de la mise en oeuvre de l'ITIE Gabon au niveau national et international**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2022	Sans suite
15,23,26	16,17,20,22	18,19,21,24,27	25

15. Identifier les parties prenantes de la mise en oeuvre de l'ITIE Gabon au niveau national et international
16. Réaliser les consultations des parties prenantes clés au niveau national (Ministères, Institutions, PTFs)
17. Réaliser les consultations des parties prenantes clés au niveau international (Instituts, PTFs)
18. Organiser une table ronde sur la mise en oeuvre de l'ITIE au Gabon avec les ministères clés (Sous-exigence 1.1a: engagement de l'Etat)
19. Organiser une table ronde sur le soutien des entreprises privées à la mise en oeuvre de l'ITIE au Gabon (Sous-exigence 1.2a: engagement secteur privé/public)
20. Elaborer et valider le code de participation des membres du collège du secteur privé
21. Organiser une table ronde sur le soutien des entreprises publiques à la mise en oeuvre de l'ITIE au Gabon (Sous-exigence 1.2a: engagement secteur privé/public)
22. Elaborer et valider le code de participation des membres du collège du secteur privé
23. Organiser l'atelier sur l'appropriation de la norme ITIE 2019 et la validation du code de participation de la société civile (Sous-exigence 1.3a: engagement des OSCs)
24. Organiser une table ronde avec les partenaires techniques et financiers sur le financement durable de l'ITIE Gabon (inclusivité/financements)
25. Produire les supports promotionnels de l'ITIE Gabon pour la célébration de l'adhésion à l'ITIE et assurer une communication grand public
26. Organiser des campagnes de sensibilisation des populations proches des sites extractifs sur la mise en oeuvre de l'ITIE au Gabon (inclusivité/participation)
27. Organiser un débat public/émission Radio/TV sur la gouvernance et la transparence des ressources naturelles et la réédition des comptes (inclusivité/participation)

**Objectif 3 : finaliser et transmettre le dossier de candidature au secrétariat international de l'ITIE à OSLO**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2022	Sans suite
28,29			

28. Intégrer dans le plan de travail triennal les contributions des parties prenantes consultées, le faire examiner et valider par les membres du GMP
29. Transmettre le dossier de candidature du Gabon au Secrétariat International de l'ITIE

**Objectif 4 : créer les conditions d'une mise en oeuvre harmonieuse du PTT (2022-2024) du GMP ITIE Gabon**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2022	Sans suite
35,39,40	30,31,32,33,34,36,37,38		

30. Planifier et participer aux conférences budgétaires pour le compte de l'exercice 2022
31. Lever les contraintes fonctionnelles et organisationnelles du GMP et STP de l'ITIE Gabon en le dotant de locaux, des équipements et de matériels adéquats
32. Elaboration des fiches de profils de postes, l'avis d'appel à candidature et recruter les personnels du secrétariat technique permanent
33. Planifier la mise en oeuvre de l'ITIE Gabon au niveau national et infranational
34. Planifier la réalisation du développement organisationnel de l'ITIE Gabon et élaborer les TdRs du diagnostic et outils de gouvernance interne
35. Planifier la viabilisation du GMP et STP et assurer la visibilité des activités de préparation et de sensibilisation de la candidature du Gabon à l'ITIE
36. Planifier la réalisation des diagnostics préalables et élaborer les TdRs des études et activités prioritaires

37. Planifier le processus d'accélération des réformes dans le secteur des industries extractives au Gabon à valider lors de l'atelier sur les contraintes de mise en œuvre de l'ITIE
38. Organiser des voyages d'études auprès des pays avancés dans la mise en œuvre de l'ITIE (Cameroun, Sénégal)
39. Assurer la facilitation de la mise en œuvre des activités intra et inter collèges du GMP
40. Elaborer et faire valider le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2022 de l'ITIE Gabon

#### Aperçu des activités menées durant la période examinée (année 2022)

##### Objectif spécifique n°1.1 : Renforcer la gouvernance et asseoir la crédibilité du GMP ITIE Gabon

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
1,3,6,7	2,4,5		

1. Réaliser le diagnostic du développement organisationnel et de la gouvernance de l'ITIE Gabon
2. Réaliser le diagnostic du secteur des industries extractives du Gabon
3. Passer en revue les engagements de l'Etat, des entreprises privées et publiques et des OSCs
4. Prendre les textes législatifs et réglementaires intégrant les recommandations des diagnostics et de l'examen de la candidature du Gabon
5. Elaborer et mettre en œuvre les outils de gouvernance interne dont politique, stratégies, plans d'actions, manuels procédures, guides, logiciel TOM2PRO, site WEB, assurance qualité
6. Intégrer les recommandations du CA ITIE concernant les échéances de divulgation du premier rapport ITIE : 21 avril 2023 et de la première validation ITIE : 01 juillet 2024
7. Fonctionnement du GMP (sessions, travaux spéciaux, salaires, indemnités, jetons de présence, assurance, carburant)

##### Objectif spécifique n°1.2 : Rendre fonctionnel et viable le GMP et STP de l'ITIE Gabon

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
1,3,4,6,11,12	2,5,7,8,9,10		

1. Investissement du GMP (équipements, matériel, véhicule STP)
2. Recruter le personnel du STP et mettre en œuvre le plan de travail annuel budgétisé
3. Mobiliser les financements additionnels auprès des PTFs, mettre en œuvre et assurer le suivi des projets
4. Organiser des plaidoyers, réunions, dialogues de haut niveau et visites institutionnelles
5. Faire réaliser des audits de certification comptes des exercices 2021 de l'ITIE Gabon
6. Réaliser des ateliers de formations des membres du GMP et STP ITIE Gabon
7. Elaborer le plan stratégique de communication et marketing digitale pour la dissémination des rapports des informations de l'ITIE Gabon
8. Instituer une journée nationale du secteur des industries extractives
9. Organiser un colloque provincial à Libreville sur la gouvernance et la transparence dans le secteur des industries extractives au Gabon
10. Développer et mettre en œuvre un index/baromètre de la bonne gouvernance et transparence des entreprises du secteur des industries extractives
11. Préparer et organiser des voyages d'études auprès des pays avancés dans la mise en œuvre de l'ITIE tels que Sénégal, Nigeria, RDC

12. Participer aux évènements du secteur des industries extractives (colloques, symposium, congrès, webinaires)

**Objectif spécifique n°2.1 : Réaliser les études préalables détaillées en vue de l'accélération des réformes à mener dans le secteur des industries extractives au Gabon**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
1 à 19	20,21		

1. Réaliser une étude diagnostique des contraintes administratives, techniques, juridiques et fiscales relatives à la divulgation systématique
2. Réaliser une étude diagnostique des dispositifs de transparence et contrôle citoyen en matière d'octroi de contrat, licences
3. Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de télédéclaration et de traçabilité des taxes et revenus dans la comptabilité des finances publiques
4. Réaliser une étude diagnostique du cadre légal, du régime fiscal, l'octroi de licences et de la transparence des contrats
5. Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place de la propriété réelle et du développement de la politique des données ouvertes
6. Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place du registre des bénéficiaires effectifs des licences des entreprises privées et publiques
7. Réaliser une étude diagnostique des participations de l'État et entreprises d'État
8. Réaliser une étude diagnostique du suivi de la prospection, de la production et des exportations incluant une vue d'ensemble de l'extraction minière artisanale et à petite échelle
9. Réaliser une évaluation de l'impact de la Covid dans le secteur des industries extractives au Gabon
10. Réaliser une évaluation Ex-Ante de la mise en œuvre des réformes dans le secteur extractif au Gabon
11. Elaborer le cadre de l'assurance qualité, de la vérification, de la production des données relatives à la collecte et l'allocation des revenus, de déclarations par projets individuels et de la divulgation des analyses statistiques
12. Réaliser une étude sur l'audit de passation des marchés pétroliers et miniers et octroi des contrats et des licences
13. Réaliser une étude sur l'audit fiscal du cadastre pétrolier et minier
14. Réaliser une étude sur la commercialisation des matières premières (pétrole, gaz, mines)
15. Réaliser une étude sur l'intégration d'autres secteurs des ressources naturelles renouvelables (forêt, biodiversité, pêche, agriculture) dans le périmètre de l'ITIE au Gabon
16. Réaliser une étude du benchmarking des bonnes pratiques et expériences de la mise en œuvre de la norme ITIE dans 30 pays
17. Réaliser une étude sur les outils informatiques et de mainstreaming pour la divulgation systématique de l'information ITIE au Gabon
18. Réaliser une étude sur le système financier du carbone forestier pour le financement innovant des activités de l'ITIE au Gabon
19. Réaliser une étude sur le système financier du carbone forestier pour le financement innovant des activités de l'ITIE au Gabon
20. Définir le périmètre des déclarations ITIE aux entreprises mères et leurs prestataires, le cadrage et la matérialité de la divulgation exhaustive des taxes, revenus, transactions et paiements infranationaux
21. Réaliser l'évaluation annuelle de la performance de la mise en œuvre de l'ITIE Gabon et élaborer le PTBA de l'année suivante

**Objectif spécifique n°2.2 : Opérationnaliser les recommandations des études préalables et accélérer la mise en œuvre des réformes dans le secteur des industries extractives au Gabon**

L'activité 1 a permis de mobiliser un financement du projet UE n° EIDHR/2021/430-442 ayant permis d'assurer une vaste sensibilisation des acteurs de la société civile. Les activités 2 et 3 en dépit des AMI publiés pour le recrutement de consultants, elles n'ont pas été mises en œuvre.

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
1,2	3,4,5,6		

1. Elaborer, mettre en œuvre, actualiser et suivre le plan d'action de mise en œuvre des recommandations des études, rapport ITIE divulgué en 2023 et rapport de validation en 2024
2. Organiser un dialogue inclusif sur la gestion des ressources naturelles et des industries extractives en vue du renforcement des réseaux et coalitions pour la concertation et assurer le suivi de l'application des recommandations
3. Prendre les textes relatifs aux domaines d'intervention de l'ITIE dont gouvernance, transparence, accès à l'information, déclarations et divulgations systématiques, validation, dissémination des rapports ITIE
4. Elaborer, mettre en œuvre le système de suivi et évaluation et assurer le suivi de l'application des textes votés et des engagements associés
5. Configurer et dimensionner le système de télédéclaration et de traçabilité des revenus, paiements pour assurer les déclarations en temps réel
6. Créer et approvisionner régulièrement le portail des données ouvertes sur la base de la politique des données ouvertes définies

**Objectifs spécifique n°3.1 : Améliorer le reporting financier sur les paiements, le reporting non financier sur les contrats et licences, la diligence raisonnable et la traçabilité des flux des ressources**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
4,5,9	1,2,3,6,7,8		

1. Définir une politique des données ouvertes et promouvoir les divulgations en respectant les principes
2. Générer et publier les données ouvertes en soutien aux revenus perçus et au régime fiscal
3. Renforcer les capacités de négociations du gouvernement à travers la modélisation fiscale et la réduction des asymétries des informations
4. Documenter le processus de collecte, de production et de publication des rapports ITIE 2021, 2022
5. Renforcer les capacités des entreprises sur la divulgation selon la norme ITIE 2019
6. Amender la loi pétrolière et loi minière concernant le respect des engagements ITIE pris par toutes les parties prenantes
7. Réaliser le diagnostic des obstacles pour la publication des contrats miniers et pétroliers et la divulgation systématique des données ITIE
8. Inciter les entreprises publiques à entreprendre des réformes permettant de créer de la valeur
9. Recruter l'Observateur Indépendant pour préparer le rapport ITIE 2021, y inclus quelques études spécifiques

**Objectifs spécifique n°3.2 : Améliorer les conditions d'imposition pour mobiliser efficacement les revenus**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
4 (projet UE OSCs)	1,2,3,4		

1. Superviser le processus d'amélioration des pratiques efficaces d'imposition
2. Superviser le processus d'amélioration de la divulgation systématique et temporelle des paiements à travers la publication mensuelle en ligne de statistiques sur les revenus, la production et les exportations
3. Superviser l'ancrage du contrôle indépendant de la perception des revenus à travers la réalisation et la publication d'audits annuels
4. Renforcer les capacités d'analyses multisources de données (Rapports ITIE, divulgations des entreprises et du gouvernement) et de la modélisation fiscale des revenus des projets extractifs

**Objectifs spécifique n°3.3 : Améliorer la traçabilité extractive pour la sureté et l'efficacité des opérations des multinationales**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
	1 à 3		

1. Améliorer la traçabilité de la propriété effective des entreprises
2. Superviser l'exercice du devoir de vigilance des entreprises mères sur leurs filiales
3. Superviser la mise en œuvre des obligations sociétales à travers RSE

**Objectifs spécifique n°3.4 : Améliorer la transparence et assurer une redevabilité équitable par les parties prenantes des revenus et dépenses issues des transferts infranationaux**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
	1 à 8		

1. Superviser le renforcement de la transparence, l'équité et la compétitivité des processus d'octroi des contrats et licences
2. Superviser le renforcement de la redevabilité dans la gouvernance des entreprises publiques pétrolières, gazières et minières
3. Renforcer le cadre juridique et fiscal pour créer les conditions d'une gouvernance solide et réduire les écarts lors de l'exécution
4. Identifier les contraintes juridiques et pratiques liées au périmètre, aux définitions et à la collecte de données
5. Superviser la divulgation exhaustive des informations relatives aux paiements, revenus et résultats financiers issus des audits
6. Mettre en place une plate-forme de cadastre minier et pétrolier en ligne de diffusion des informations
7. Superviser l'adoption des pratiques vertueuses par les entreprises extractives publiques et privées en matière de production et divulgation systématique de rapports annuels
8. Superviser l'établissement des règles et systèmes permettant de divulguer au public les bénéficiaires réels et les intérêts financiers des tiers

**Objectifs spécifique n°3.5 : Elaborer et mettre en œuvre les plans de vigilance contre le crime et les trafics, la lutte contre la corruption, la fraude, les flux financiers illicites et le blanchiment des capitaux dans le secteur extractif gabonais**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
3	1,2,4,5		

1. Réaliser l'évaluation de la vulnérabilité dans les domaines à haut risque de corruption et mettre en œuvre une stratégie dans le secteur extractif
2. Evaluer la mise en œuvre et les actions et mesures de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux
3. Participer aux activités pilotes de collecte, traitement et de diffusion des statistiques des flux financiers illicites (FFI) dans le secteur extractif gabonais
4. Lutter contre le crime environnemental, les trafics et la perte de moyens de subsistance occasionnées par les compagnies extractives
5. Lutter contre la corruption et la fraude dans le secteur extractif en impliquant les institutions en charge de ces questions

**Objectifs spécifique n°3.6 : Mesurer les progrès accomplis et évaluer l'impact environnemental et social des sites industriels dans le cadre de la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
3,6	1,2,4,5		

1. Superviser la divulgation en ligne les rapports des études d'impact environnemental et social et les plans de gestion environnementale et sociale
2. Mettre en place un système de suivi-évaluation, former les utilisateurs et réaliser une mission S/E
3. Mettre en œuvre les recommandations des études thématiques, de la validation et des audits
4. Réaliser l'évaluation environnementale des sites extractifs et la surveillance de la mise en œuvre des PGES/EIES des compagnies extractives
5. Evaluer les besoins de remise en état et fermeture des sites extractifs, d'indemnisation des groupes sociaux impactés par la perte de moyens de subsistance
6. Examiner les résultats et les impacts de la mise en œuvre de l'ITIE et diffuser les rapports d'avancements

**Objectifs spécifique n°3.7 : Intégrer l'ITIE dans le système national décisionnel de l'Etat, des entreprises publiques, privées et organiser la première validation à la date fixée par le CA international de l'ITIE**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
	1,2		

1. Réaliser les diagnostics sur les contraintes liées à l'intégration de l'ITIE et la divulgation des rapports dans le dispositif national
2. Réaliser des diagnostics de l'interopérabilité des systèmes d'information des parties prenantes mettant en œuvre l'ITIE

**Objectifs spécifique n°3.8 : Améliorer la gouvernance des entreprises publiques**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
	1 à 10		

1. Réaliser une étude pour améliorer les pratiques de redevabilité des entreprises publiques et la conduite de réformes pour créer de la valeur
2. Superviser la production des rapports annuels contenant des résultats financiers vérifiés, les données opérationnelles et les transferts de flux
3. Superviser la publication annuelle des résultats d'audit des entreprises publiques, incluant des détails financiers et des informations opérationnelles
4. Superviser l'évaluation de la maîtrise des risques de dépenses non commerciales au sein des entreprises publiques
5. Superviser le processus de standardisation des mandats aux normes internationales, les structures de gouvernance, les règles de dépenses
6. Renforcer la transparence des entreprises publiques en matière de perception de revenus en nature, vente des matières premières et réédition des comptes
7. Renforcer les règles et directives de gestion des revenus extractifs des entreprises publiques
8. Elaborer le diagnostic de la politique ITIE au sein des entreprises et former les bénéficiaires
9. Elaborer la politique anti-corruption de dispositifs standardisés de prévention et de détection des faits de corruption et des flux financiers illicites et former les utilisateurs
10. Réaliser une étude diagnostique des relations financières entre l'Etat et les entreprises de l'Etat notamment les règles et les pratiques régissant les transferts de fonds entre l'entreprise d'Etat et l'Etat lui-même

**Objectifs spécifique n°3.9 : Amélioration de la transparence budgétaire et la gestion durable des revenus des finances publiques, des revenus infranationaux et investissements du fonds gabonais des investissements stratégiques**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
	1 à 11		

1. Superviser la publication des documents budgétaires y compris les revenus ventilés tirés des ressources naturelles, les prévisions et dépenses des futurs revenus du secteur extractif
2. Superviser la vérification et le contrôle adéquats des comptes hors budget et les transferts entre le gouvernement et les entreprises publiques du secteur extractif
3. Superviser le processus d'élaboration des règles de gestion des revenus, adopter des règles fiscales d'équilibre des dépenses des matières premières et soutenir la pratique du contrôle indépendant
4. Superviser la publication des rapports de vérification des états financiers du gouvernement et renseignements des bourses d'exploitation du secteur extractif
5. Superviser la mise en place des systèmes de redistribution des revenus aux communautés locales les plus proches des sites d'extraction
6. Superviser le processus d'élaboration des règles et pratiques d'audit en matière de transferts infranationaux des revenus et rapporter le transfert des revenus désagrégés par entité infranationale et par flux de revenus
7. Procéder à un audit indépendant à titre pilote et à une publication des résultats sur le partage des revenus issus des transferts infranationaux et des coûts pétroliers
8. Mobiliser les technologies de divulgation des informations en faveur de la publication et valoriser les acquis SYSMIN Gabon
9. Superviser la faisabilité de processus règlementés par un auditeur externe et divulguer les sources des financements du Fonds Gabonais des Investissements Stratégiques

10. Superviser la publication du rapport de faisabilité du Fonds Gabonais des Investissements Stratégiques en tant qu'outil de gestion des revenus pétroliers
11. Superviser le processus d'amplification des interventions du Fonds Gabonais des Investissements Stratégiques à travers des revenus collectés en appui aux investissements dans les secteurs de base

**Objectifs spécifique n°3.10 : Renforcer le contrôle citoyen et promouvoir le débat public sur la gouvernance et la transparence dans les industries extractives**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2023	Sans suite
2,5,6,7,8	1,3,4,9		

1. Mener des plaidoyers et organiser des conférences et émissions radio-télévisé, spots au bénéfice des parties prenantes nationales et infranationales
2. Vulgariser les dispositions des codes pétrolier, gazier, minier sur les incitatifs fiscaux, économiques et les transferts infranationaux des revenus
3. Sensibiliser les entreprises du secteur extractif sur les obligations et engagements sociétaux pour le développement local des communautés
4. Structurer et organiser les communautés en comités villageois de développement de local
5. Former les comités villageois de développement de local à l'élaboration des cahiers de charges, plans de développement local et les encadrer dans leur mise en œuvre
6. Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information sur le processus ITIE, la norme ITIE et les dispositions législatives et réglementaires
7. Formation à l'exploitation des données et informations disponibles du secteur extractif y compris celles des Rapports ITIE
8. Mettre en place une plateforme femmes et genre dans les industries extractives au Gabon et mener des sensibilisations et formations
9. Promouvoir le débat public citoyen entre l'Etat, les compagnies extractives, la société civile et les communautés villageoises

**Aperçu des activités menées durant la période examinée (année 2023)**

L'année 2023 a été spéciale à travers (i) l'adoption tardive du PTAB au cours de la session GMP des 02 et 04 Août), (ii) la perte du budget et mise en œuvre très partielle des activités durant le premier semestre, la mise en surveillance active du Gabon du 09 octobre au 09 janvier 2024. Le PTAB 2023 comprend trois (3) objectifs.

**Composante I : Engagements des parties (Exigences 1.1 à 1.4)**

**Objectif 1 : Renforcer l'engagement et capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2024	Sans suite
1,8,14,15,18,	2,3,4,5,6,7,9,10,11,12,13,16,17, 18,19,20,21,22		

1. Assurer le fonctionnement de l'ITIE-Gabon
2. Organiser des revues institutionnelles pour développer un leadership politique de haut niveau sur l'ITIE au Gabon
3. Organiser un séminaire sur l'élaboration des textes d'application de la NORME ITIE et réforme des textes régissant la mise en œuvre de la Norme ITIE au Gabon (Decret77, Statuts, RI, Manuel de procédures)

4. Mettre en place un système de suivi-évaluation du GMP ITIE-Gabon, doter la cellule de suivi d'un logiciel de suivi-évaluation et élaborer le système de suivi-évaluation
5. Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de communication, marketing digital et plan média et le mettre en œuvre pour la communication des activités du GMP et de l'ITIE au Gabon
6. Organiser un atelier de sensibilisation, d'information et formation des parties prenantes sur la mise en œuvre et l'évaluation du processus de l'ITIE au Gabon
7. Organiser un atelier d'appropriation des priorités nationales, des recommandations du rapport ITIE 2021, de la divulgation des informations et de l'auto-évaluation de la mise en œuvre ITIE dans la perspective de la Validation
8. Organiser des réunions d'échanges et de concertation sur la préparation du rapport ITIE 2022 avec les parties prenantes élargies
9. Consulter et valider au cours d'un atelier les attentes et besoins informationnels des parties prenantes élargies de la mise en œuvre et l'évaluation de l'ITIE au Gabon
10. Organiser par les 4 collèges élargis, des réunions de rétro-information sur les leçons à tirer de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon, la conférence mondiale ITIE et la norme ITIE 2023
11. Présenter le rapport ITIE 2021 aux partenaires au développement et exprimer le besoin de mobilisation des ressources d'investissement dans la perspective post-validation de juillet 2024
12. Elaborer la stratégie de mobilisation des ressources de l'ITIE-Gabon et initier une première campagne de mobilisation auprès des fournisseurs de ressources identifiés
13. Renforcer les capacités des membres du GMP et personnels du STP sur certains aspects prioritaires de la norme ITIE 2019
14. Participer à la conférence mondiale de l'ITIE à Dakar au Sénégal
15. Organiser les assises de la société civile, des campagnes de sensibilisation des populations au niveau infranational et assurer la visibilité des actions
16. Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de l'ITIE au Gabon dans la perspective de la validation de juillet 2024
17. Elaborer les outils de la gouvernance interne de l'ITIE-Gabon (Politique ITIE au Gabon, TdR du GMP, manuel de procédure)
18. Activités mises en œuvre par le collège de l'administration publique sur mobilisation externe de fonds (plan de la divulgation des contrats, atelier de présentation du plan de divulgation, table ronde administrations publique et sociétés, atelier de validation du protocole de participation, recueil de textes du secteur extractif)
19. Sensibiliser les parties prenantes élargies du Collège des Opérateurs Publics, élaborer et valider le protocole de participation à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon
20. Sensibiliser les parties prenantes élargies du Collège du Secteur Privé, élaborer et valider le protocole de participation à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon
21. Acquérir le véhicule de service du secrétaire technique permanent
22. Acquérir du matériel et des équipements pour l'infrastructure informatique de l'ITIE-Gabon

**Composante II : Transparence et redevabilité (Exigences 2 à 6)**

**Objectif 2 : Assurer la ponctualité et la divulgation des données et information du processus de ITIE Gabon**

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2024	Sans suite
1,4,6,7,9	2,3,5,8		

1. Préparer et publier le rapport ITIE 2021

2. Présenter le rapport ITIE 2021 à la presse/média, à l'administration publique, aux sociétés, à la société civile, aux parlementaires et aux universitaires (Déjeuner de presse)
3. Disséminer le rapport ITIE 2021
4. Préparer et publier le rapport ITIE 2022
5. Renforcer les capacités des parties déclarantes à la préparation des rapports ITIE et notamment les régies financières, le budget et les sectoriels
6. Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action pour la divulgation des contrats en réalisant 4 activités phares
7. Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action des recommandations du rapport ITIE 2021
8. Mettre en œuvre les études thématiques
9. Promouvoir les technologies digitales et renforcer la divulgation systématique

#### Composante III: Résultats et Impacts (Exigences 1.5 et 7)

#### Objectif 3 : Evaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon

Réalisées	Non réalisées	Reportées en 2024	Sans suite
1	2,3,4,5,6,7		

1. Elaborer, imprimer et reprographier les supports à valeur ajoutée du rapport ITIE 2021
2. Mener des activités de communication accessibles au grand public et actualiser le site web de l'ITIE
3. Elaborer et valider au cours d'un atelier le rapport annuel d'avancement (RAA 2023)
4. Consulter les parties prenantes élargies sur le rapport annuel d'avancement (RAA 2023) et le PTAB 2024
5. Organiser un colloque scientifique sur les industries extractives
6. Créer une chaire universitaire sur l'économie des industries extractives
7. Structurer les réseaux professionnels et organiser le Forum National sur l'économie des industries extractives au Gabon

#### Aperçu des activités menées durant la période examinée (année 2024)

#### Composante I : Engagement des parties (Exigence 1.1 à 1.4)

#### Objectif Spécifique n°1 : Renforcer la viabilité et la gouvernance de ITIE Gabon

Réalisées	Non démarrées	En cours	Reportées en 2025
	4,5,6,7	1,2,3	

Les activités 1 à 3 sont en cours de mise en œuvre et les activités 4 à 7 en attente.

1. Assurer le paiement régulier des dépenses récurrentes du fonctionnement de ITIE Gabon
2. Assurer le paiement régulier des dépenses indispensables du fonctionnement de ITIE Gabon
3. Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de l'ITIE-Gabon (Decret77, Statuts, Règlement intérieur, arrêtés)
4. Elaborer les outils de la gouvernance interne de l'ITIE-Gabon
5. Mettre en place un système de suivi-évaluation du GMP ITIE-Gabon et doter la cellule de suivi d'un logiciel
6. Acquisition équipements et matériels informatiques
7. Acquisition d'un logiciel de paie et de comptabilité

**Objectif n° 2 : Renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon**

Réalisées	Non démarrées	En cours	Reportées en 2025
2	1,3,4,5,6,7,8		

1. Elaborer un plan stratégique de communication, marketing digital et plan média et le tester pour la communication des activités du GMP de l'ITIE au Gabon
2. Organiser des ateliers/webinaires d'information, sensibilisation, formation sur la mise en œuvre, le suivi-évaluation de l'ITIE et ses questions prioritaires connexes
3. Réaliser une enquête sur les attentes et besoins informationnels de la mise en œuvre et de l'évaluation du processus de l'ITIE au Gabon
4. Organiser des revues institutionnelles pour développer un leadership politique de haut niveau de l'ITIE auprès des parties prenantes (gouvernement, parlement, bailleurs de fonds)
5. Sensibiliser les parties prenantes élargies du Collège des Opérateurs Publiques
6. Sensibiliser sur le processus ITIE, normes 2019 et 2023, consulter sur le RAA 2023 et PTAB 2024 les parties prenantes élargies du Collège de l'Administration Publique et se concerter sur la divulgation des contrats et licences (Libreville)
7. Sensibiliser sur le processus ITIE, normes 2019 et 2023, consulter sur le RA 2023 et PTAB 2024 les parties prenantes élargies du Collège du secteur privé, valider le protocole de participation et se concerter sur la divulgation des contrats et licences (Libreville, POG, Moanda)
8. Sensibiliser sur le processus ITIE, normes 2019 et 2023, consulter sur le RAA 2023 et PTAB 2024 les parties prenantes élargies du Collège de la Société Civile.

**Composante n° 2 : Transparence et redevabilité (Exigences 2 à 6)**

**Objectif Spécifique n°3 : Assurer la ponctualité et la divulgation des données et information du processus de ITIE Gabon**

Réalisées	Non démarrées	En cours	Reportées en 2025
	2	1,3	

1. Préparer et publier le rapport ITIE 2022
2. Disséminer les rapports ITIE 2021, 2022
3. Elaborer des contenus sur la divulgation des données et informations et les publier sur le site WEB de l'ITIE-Gabon

**Objectif Spécifique n°4 : Renforcer la transparence et la redevabilité des mécanismes et systèmes d'information des parties prenantes du processus de l'ITIE au Gabon**

Réalisées	Non démarrées	En cours	Reportées en 2025
	6	1,2,3,4,5	

1. Réaliser l'étude sur la politique des données ouvertes et divulguer les données en format ouverts sur le site web de l'ITIE-Gabon
2. Fournir un appui à la préparation de la validation du Gabon

3. Réaliser l'étude sur la divulgation systématique des données et informations au sens de la norme ITIE 2019
4. Réaliser l'étude sur la transparence des contrats et licences du secteur extractif, incluant l'opérationnalisation du plan de divulgation exhaustive des contrats miniers et pétroliers
5. Réaliser l'étude sur l'état des lieux de la propriété réelle au Gabon, incluant la proposition d'un cadre réglementaire
6. Réaliser une enquête sur le cadre de la gouvernance et de la transparence dans les sociétés publiques du secteur extractif au Gabon

**Composante n°3 : Résultats et impact (Exigences 1.5 et 7)**

**Objectif Spécifique n°5 : Evaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon**

Réalisées	Non démarrées	En cours	Reportées en 2025
	1,2,4	3,5,6	

1. Produire des supports à valeur ajoutée sur le rapport ITIE 2022
2. Mener des activités de communication accessibles au grand public
3. Renforcer le site WEB de l'ITIE-Gabon en soutien à la divulgation des données et informations ITIE
4. Organiser et restituer la consultation des parties prenantes élargies des collèges du GMP sur le RAA 2024 et le PTAB 2025
5. Organiser la validation des livrables et lancer la plateforme ITIE et genre au Gabon
6. Organiser la formation des journalistes et créateurs artistiques dans le cadre de la première édition du prix technologies numériques et innovation médias du secteur extractif au Gabon

**Evaluation des résultats, de l'impact et progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ITIE en 2022**

Cette évaluation montre (i) une mise en œuvre très insuffisante des activités du plan de travail avec un taux moyen d'exécution technique de 25,96% et de 09% pour l'exécution financière, (ii) que les différentes études thématiques sur les principes, critères et indicateurs de la gouvernance et redevabilité du secteur extractif au Gabon n'ont pas été réalisées et (iii) qu'aucune avancée n'a été enregistrée sur l'opérationnalisation des exigences de la Norme ITIE 2019. Le score obtenu concernant les progrès est de 08,60/100.

**Evaluation des progrès réalisés par Exigence ITIE entre 2022 et 2023 en perspective de la validation 2024  
Au 31 décembre 2022**

Si la première Validation du Gabon prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2024 avait eu lieu le 31 décembre 2022, le score global de **08,60** sur 100 points devait conduire d'entrée le pays à une suspension jusqu'à la prochaine validation intervenant dans 12 ou 24 mois. Cela montre que la trajectoire de la mise en œuvre de l'ITIE n'est pas bonne en dépit du cadre de planification existant.

Cela implique pour la 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre à savoir 2023, d'aligner les activités prioritaires sur les aspects « Attendus/Exigés » de chaque Exigence, les aspects « Encouragés » et « Recommandés » pouvant être examinés en 2025 puisqu'ils ne seront pas pris en compte dans le cadre de la Validation prévue en juillet 2024. Seules les exigences 1.1, 1.2, 1.3 (adhésion du Gabon à l'ITIE) et 7.4 (évaluation des résultats et impacts) sont en grande partie respectées, tandis que les exigences 1.4 et 2.4 sont partiellement respectées.

**Au 21 Avril 2023 (effet post publication du Rapport ITIE 2021)**

L'effet publication du rapport ITIE 2021 permet à de nombreuses exigences à score nul en fin décembre 2022 de passer à un score de 30 pour les exigences peu documentées ou à un score de 60 pour les exigences assez bien documentées dans le rapport ITIE 2021. Ainsi, quinze (15) Exigences restent stationnaires (scores 0, 1, 30, 60 points), dix-huit (18) changent d'état (scores de 0 à 30 points) et trois (3) changent d'état (scores de 0 à 60 points).

Si la validation avait eu lieu le 23/04/2023, le score global de **30,03** sur 100 points, aurait également conduit le pays à une suspension jusqu'à la prochaine validation intervenant dans 12 ou 24 mois. Pour être validé conforme ITIE, 50 points et au-dessus sont requis. Des efforts doivent être réalisés (1) sur la qualité de l'information du rapport ITIE 2022, (2) la documentation des Exigences phares de la norme ITIE et (3) la mise en œuvre de certaines actions liées aux Principes et Critères ITIE.

**Au 30 Septembre 2023 (effet post publication du Rapport ITIE 2021+ résultats des activités des collègues)**

Cinq (5) mois plus tard, l'effet de certaines activités menées par les collègues a permis au score global de s'établir à **39,18** sur 100 points. La revue de la notation au 29/03/2024 de certaines exigences porte le score global à **48,00** sur 100 points. Bien que le compte n'y soit toujours pas, n'empêche qu'il y a une progression. Il y a urgence à poursuivre la mise en œuvre des activités prioritaires et surtout de lancer la mise en œuvre des études thématiques et de réfléchir sur les réformes potentielles dont le contexte actuel s'avère être un atout de la mise en œuvre de l'ITIE.

**Au 30 Juin 2024 (effet de la production du pré-Rapport ITIE 2022)**

Des efforts ont été fournis pour améliorer la qualité de l'information du Rapport ITIE 2022 ainsi que le processus de la collecte des données. L'évaluation provisoire tenant compte des constants à l'issue de l'autoévaluation de la mise en œuvre, des rapports ITIE et thématiques, permet d'atteindre un score global de **65,42** sur 100 points tel qu'illustré ci-dessous.

**Evaluation des progrès accomplis par le Gabon dans la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE 2019 (notation du Secrétariat Technique Permanent)**

Exigence dépassée (100 points) ED (Au-delà)	Exigence pleinement respectée (90 points) EPR (Significatif)	Exigence en grande partie respectée (60 points) EGPR (Significatif)	Exigence partiellement Respectée (30 points) EPR (Inadéquat)	Exigence non respectée (0 point) ENR (Aucun)
Tous les aspects de l'Exigence, y compris les aspects « attendus », « encouragés » et « recommandés », ont été mis en œuvre, et l'objectif général de l'Exigence a été rempli par le biais de divulgations systématiques dans les systèmes du	L'objectif général de l'Exigence a été rempli, et tous les aspects exigés ont été satisfaits	Des aspects importants de l'Exigence ont été mis en œuvre, et l'objectif général de l'Exigence est en grande partie rempli.	Des aspects importants de l'Exigence n'ont pas été mis en œuvre, et l'objectif général de l'Exigence n'est pas rempli	Tous ou presque tous les aspects de l'Exigence restent en œuvre, et l'objectif général de l'Exigence est loin d'être rempli

Exigences ITIE	Respect des exigences	Scores 30/06/24
<b>Composante 1: Engagement des parties prenantes</b>		<b>75,00</b>
1.1 Suivi du processus ITIE par le gouvernement	Grande partie respectée	60
1.2 Engagement des entreprises	Pleinement respectée	90
1.3 Engagement de la société civile	Pleinement respectée	90
1.4 Gouvernance et fonctionnement du GMP	Grande partie respectée	60
<b>Composante 2: Transparence</b>		<b>61,25</b>
2.1 Cadre juridique et fiscalité	Grande partie respectée	60
2.2 Octroi des licences et des contrats	Grande partie respectée	60
2.3 Registre des licences	Grande partie respectée	60
2.4 Contrats	Grande partie respectée	60

2.5 Propriété effective	Grande partie respectée	60
2.6 Participation de l'État	Grande partie respectée	60
3.1 Activités d'exploration	Grande partie respectée	60
3.2 Données de production	Grande partie respectée	60
3.3 Données d'exportation	Grande partie respectée	60
4.1 Divulgence exhaustive des taxes et des revenus	Grande partie respectée	60
4.2 Revenus ventes des parts production de l'Etat et/ou autres revenus en nature	Grande partie respectée	60
4.3 Fournitures d'infrastructures et accords de troc	Grande partie respectée	60
4.4 Revenus provenant du transport	Grande partie respectée	60
4.5 Transactions liées aux entreprises d'Etat	Grande partie respectée	60
4.6 Paiements infranationaux	Grande partie respectée	60
4.7 Niveau de désagrégation	Grande partie respectée	60
4.8 Ponctualité des données	Pleinement respectée	90
4.9 Qualité des données et assurance de la qualité	Pleinement respectée	90
5.1 Répartition des revenus provenant des industries extractives	Grande partie respectée	60
5.2 Transferts infranationaux	Partiellement respectée	30
5.3 Gestion des revenus et des dépenses	Partiellement respectée	30
6.1 Dépenses sociales et environnementales par entreprise extractive	Grande partie respectée	60
6.2 Dépenses quasi budgétaires	Sans objet	Sans objet
6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Pleinement respectée	90
6.4 Impact environnemental des activités extractives	Grande partie respectée	60
<b>Composante 3: Résultats et impact</b>		<b>54,00</b>
1.5 Plan de travail	Partiellement respectée	30
7.1 : Débat public	Grande partie respectée	60
7.2 Accessibilité des données et données ouvertes	Grande partie respectée	60
7.3 Recommandations tirées de la mise en œuvre de l'ITIE	Grande partie respectée	60
7.4 Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE	Grande partie respectée	60
Indicateurs d'efficacité et de viabilité (5 points indicateurs)	-	2
		<b>65,42</b>

**5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite / des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l'Exigence 7.3.**

Le groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, ainsi que le niveau d'avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d'expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

Ci-dessous les/progrès de la mise en œuvre des recommandations du Rapport ITIE 2021 par certaines sectorielles concernées.

Ainsi

Statut	Achévé	En attente	En cours
Total 15 / [100%]	02 / [13,33 %]	08 / [53,34 %]	05 / [33,33 %]

Recommandations	Actions proposées	Priorité	Structures	Statut	Actions menées
<b>Suivi des participations de l'Etat gabonais dans le secteur extractif du Gabon (Exigence ITIE 2.6)</b>	Divulguer les informations sur les niveaux de participations de l'Etat dans le secteur extractif ainsi que les modalités de financement de ces participations et les revenus qu'elles génèrent pour l'Etat.	Haute	SEM-GOC- CDC-DGP-FGIS ITIE-Gabon	En cours	Le Ministère de l'Economie est dorénavant chargé des participations. Dans le cadre de la préparation du rapport ITIE 2022, l'Administrateur Indépendant a inséré un formulaire de déclaration sur les « participations » destiné à la SEM, CDC, GOC, la DGH, la DGMG, la DG PATRIMOINE et la FGIS. Une description complète des niveaux de participation de l'Etat, les modalités de financement et revenus générés est donc attendue dans le rapport ITIE 2022.
<b>Publication des états financiers des entreprises publiques GOC et SEM (Exigence ITIE 2.6)</b>	Publication des informations financières de la SEM et GOC soit périodique et que ces données soient accessibles sur un support permettant leur exploitation et consultation par le grand public.	Haute	SEM-GOC ITIE-Gabon	En attente	La SEM et la GOC doivent communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.
<b>Renforcement des capacités et de l'indépendance de la DGH vis-à-vis des opérateurs en matière de contrôle des coûts pétroliers (Exigences ITIE 4.9 et 7.4)</b>	Prévoir un plan de travail visant à renforcer les capacités de l'administration afin que ses membres disposent d'outils et de l'indépendance nécessaires pour la mise en œuvre objective des vérifications et	Haute	DGH – DGMG ITIE-Gabon	En attente	La DGH doit communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.

Recommandations	Actions proposées	Priorité	Structures	Statut	Actions menées
	contrôles de coûts pétroliers.				
<b>Etablissement de registre des permis dans le secteur extractif du Gabon (Exigence ITIE 2.3)</b>	S'assurer de la mise en place d'un registre public des licences minières et des licences des hydrocarbures contenant au moins les informations requises par l'Exigence 2.3	Haute	DGH – DGMG ITIE-Gabon	En cours	La DGMG explore actuellement la possibilité de mobiliser des financements à travers des appuis de la BAD ou du processus de financement des projets du PNDT 2024-2026.
<b>Transparence des contrats signés entre l'Etat gabonais et les sociétés extractives (Exigence ITIE 2.4)</b>	Un projet de plan divulgation des contrats d'extraction a été discuté par le GMP de l'ITIE Gabon. Il convient de le mettre en œuvre. Ce plan détaille les actions, les parties responsables, les échéanciers, les ressources et les besoins d'assistance technique.	Haute	DGH – DGMG Sociétés extractives ITIE-Gabon	En cours	Une note de cadrage de l'étude sur la transparence des contrats et licences du secteur extractif gabonais dans la perspective de la divulgation systématique a été produite sur la base des termes de référence adoptés par le GMP. Cette étude devrait permettre aux acteurs concernés de (1) discuter des objectifs de la divulgation, (2) renforcer les capacités, (3) consolider et publier une liste de tous les contrats en cours de validité dans le pays, (4) comprendre la situation actuelle en matière de divulgation des contrats et proposer des mesures visant à surmonter les obstacles. Une insertion dans la feuille de route du Ministère de l'Economie et des Participations de l'action de « rendre public les contrats pétroliers, gaziers et miniers » a été faite. En outre, il est prévu d'ici juillet 2024, une réunion ministérielle de concertation sur la publication des contrats pétroliers, gaziers et miniers Gabon ainsi

Recommandations	Actions proposées	Priorité	Structures	Statut	Actions menées
					qu'une autre réunion de concertation à Port-Gentil puis Libreville, des Directeurs Généraux des sociétés pétrolières et minières.
<b>Mise en place de registre public des propriétaires effectifs des sociétés extractives opérant au Gabon (Exigence ITIE 2.5)</b>	Documenter la politique du gouvernement ainsi que ses discussions concernant la mise en place d'un registre public des bénéficiaires effectifs.	Haute	<u>DGH-DGMG</u> ITIE-Gabon	En attente	La DGH et la DGMG doivent communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.
<b>Application des règles de partage prévus par le code minier (Exigence ITIE 2.5)</b>	Veiller à l'application des règles légales de partage prévu par le Code minier dans ses articles 57 et 58. Toute difficulté d'application des articles en question doit être discutée et documentée.	Haute	<u>DGMG-DGCPT</u> ITIE-Gabon	En attente	La DGMG et la DGCPT doivent communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.
<b>Respect du mécanisme de fiabilisation des données retenues par le GMP de l'ITIE Gabon (Exigence ITIE 4.9).</b>	Prendre les mesures de sensibilisation des entités déclarantes et prévoir des délais raisonnables pour la certification des données.	Haute	<u>CC-ITIE-Gabon</u> ITIE-Gabon	Achevé	Le 24 octobre 2023 s'est tenue une réunion d'information entre la Cour des Comptes et l'ITIE-Gabon. Un protocole de collaboration a été signé entre l'ITIE-Gabon et la Cour des Comptes. La Cour interviendra une fois que la collecte des données du rapport ITIE 2022 (phase 3) sera terminée.
<b>Suivi des obligations de fourniture d'infrastructure et accords de troc (Exigence ITIE 4.3)</b>	Considérer dans les exercices futurs de communication des informations et renseignements confidentiels à l'Administrateur Indépendant pour l'examen des CEPP par rapport aux accords de troc et d'infrastructure qui devraient être inclus dans le processus de rapportage de l'ITIE Gabon.	Haute	<u>DGH</u> ITIE-Gabon	En attente	La DGH doit communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.

Recommandations	Actions proposées	Priorité	Structures	Statut	Actions menées
<b>Compilation des statistiques sur le secteur artisanal et le secteur minier informel au Gabon (Exigence ITIE 6.3.a)</b>	Mandater une étude couvrant le secteur artisanal et le secteur informel au Gabon et comprenant la contribution du secteur informel dans l'économie du pays et l'emploi.	Moyenne	DGMG-CC- CMA-SEM ITIE-Gabon	En cours	En plus de l'opération de distribution de cartes aux exploitants artisanaux d'or assurée par le Ministère des Mines, la DGMG a communiqué en juin 2024, un tableau des statistiques de l'artisanat minier. Une note de cadrage de l'étude sur l'état des lieux de l'EMAPE au Gabon a été produite sur la base des termes de référence adoptés par le GMP.
<b>Suivi des revenus issus du secteur extractif non comptabilisé au budget de l'Etat gabonais (Exigence ITIE 6.3.a)</b>	Mise en place au niveau de la DGH, DGMG et la DGCPT des rapports retraçant les lignes budgétaires concernés par ces fonds provisionnés pour le compte de l'Etat et leur affectation.	Haute	DGH-DGMG- DGCPT ITIE-Gabon	En attente	La DGH, la DGMG et la DGCPT doivent communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.
<b>Divulgence exhaustive de la production d'or (Exigences ITIE 3.2)</b>	Considérer dans les exercices futurs de communiquer des informations exhaustives sur la production totale d'or et de diamant.	Moyenne	SEM-DGMG ITIE-Gabon	En attente	La DGMG doit communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation.
<b>Désagréger les données du secteur extractif par projet (Exigences ITIE 4.2)</b>	Prendre les mesures nécessaires afin d'adapter les systèmes en place à inclure cette information pour permettre que sa divulgation soit faisable.	Moyenne	Agences gouvernementales et les sociétés extractives Admin. Indépendant	En cours	L'Administrateur Indépendant a étoffé les formulaires de déclaration (Cf. rapport de l'étude de cadrage du rapport ITIE 2022). Attente du retour du recueil des données auprès des parties prenantes.
<b>Divulgence des montants transférés ou affectés aux collectivités locales (Exigences ITIE 5.2)</b>	Le montant à transférer ou affectés aux collectivités locales doit être déterminé à travers les rapprochements nécessaires entre la DGMG et la DGCPT.	Haute	DGMG-DGCPT Sociétés ITIE Gabon	En attente	La DGMG et la DGCPT doivent communiquer sur la mise en œuvre de cette recommandation, sachant que pour le compte des rapports ITIE 2021 et 2022, la DGCPT a fourni des déclarations égales à 0.

Recommandations	Actions proposées	Priorité	Structures	Statut	Actions menées
<b>Améliorer la qualité des données sur les exportations (Exigences ITIE 3.3)</b>	La DGDDI doit collecter les informations sur la base de déclarations des sociétés extractives. Ces données doivent être ensuite vérifiées par des travaux de contrôles et d'expertise, rapprochées avec les autres administrations dont la DGH et la DGMG.	Haute	DGDDI, DGI, DGCPT, DGMG, DGH, Sociétés extractives ITIE-Gabon	Achevé	Un comité de concertation existe et permet aux structures concernées d'échanger. La DGDDI a démarré un travail important sur l'approche qualité et sur l'assurance qualité de ses données. Des échanges plus approfondis sont attendus sur les données et leur rapprochement.

## 6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l'ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?

La planification du PTT 2022-2024 a pris en compte les actions clés de la norme ITIE 2021 en relation avec les priorités nationales. Les leçons apprises de la mise en œuvre du plan de travail annuel 2022, les limitations et contraintes de mise en œuvre, les mises à disposition tardives des dotations budgétaires de l'Etat et la perspective du démarrage de la validation le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ont fortement influencé la structuration du PTAB 2023 et celui de 2024.

## Innovations et impact

### 7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l'ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.

#### Actions du GMP pour aller au-delà des Exigences de l'ITIE

Tenant compte des facteurs d'inertie de la mise en œuvre du processus de l'ITIE, dont notamment la mise en place tardive du budget à la base de l'exécution partielle des PTAB 2022 et 2023, une extraction des aspects exigés a été opérée dans le guide de la validation, pour permettre d'assurer les pré-requis avant le démarrage de la validation prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

#### Actions du GMP traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national

Ces éléments ont été exposés à la section 2 "...les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives". Le GMP a choisi de consolider certains acquis des engagements pris dans le cadre du programme avec le FMI. Ces actions ont été traduites dans le PTT 2022-2024 telles que mentionnés ci-dessous.

#### Programme économique élargi avec le FMI

- (1) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières
- (2) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements
- (3) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi
- (4) publier périodiquement sur un site web gouvernemental tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE
- (5) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles
- (6) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales

#### Actions du GMP traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau local

La gouvernance locale a simplement été évoquée lors de certaines sessions du GMP. Aucune action structurante n'a été prise à cet effet.

**8. A quels types de résultats et d'impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?**

Une évaluation de la mise en œuvre du PTT 2022-2024 sera faite avant le démarrage de la validation. Elle permettra de rendre compte précisément du traçage des produits, des résultats et de l'impact. La mise à disposition tardive des budgets en 2022 et la perte du budget en 2023 n'ont pas permis de passer les marchés à temps pour la réalisation des études thématiques et la mise en œuvre des activités.

**9. Si le GMP prévoit d'inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l'ITIE, merci de les décrire ici.**

Le GMP va opérer une réorganisation institutionnelle et organisationnelle du décret 0077 afin de renforcer l'ancrage institutionnel et l'engagement politique. Il envisage également de formuler son plan stratégique organisationnel post validation 2025-2030 dans lequel la gouvernance du secteur extractif au niveau local représentera un axe stratégique prioritaire.

Ainsi, la gouvernance des collectivités, les mécanismes d'allocation et d'affectation des taxes et impôts, l'effectivité des transferts infranationaux, l'évaluation des sites extractifs, les cahiers des charges des clauses contractuelles, la responsabilité sociale des entreprises extractives, la conduite de réformes structurelles, les prix de transfert, les bonus, les super profits et coûts pétroliers seront aussi explorés.

Le secteur forestier est pressenti d'intégrer le périmètre de déclaration des rapports ITIE. Les domaines clés de la norme ITIE 2023 ne seront pas en reste, à savoir, l'anti-corruption, la transition énergétique, les métaux critiques, les changements climatiques, la fiscalité, la mobilisation des ressources, le genre, la gouvernance des sociétés publiques et le négoce des matières premières ainsi que la conduite des études thématiques.

**10. A quels types de résultats et d'impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?**

La mise en œuvre de l'ITIE post validation devrait se focaliser sur le bénéfice à tirer par les parties prenantes et particulièrement les communautés locales impactées par les activités extractives ainsi que par la conduite des réformes structurelles. L'innovation technologique sera de mise et au service de la divulgation des données et informations.

**11. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d'application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d'inclusivité.**

Aucune action spécifique de renforcement de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE n'a été entreprise en 2023. L'élargissement du champ d'application a été évoquée lors de sessions GMP. L'amélioration de la granularité des déclarations ITIE a été effective dans le cadre de la préparation du rapport ITIE 2022 en cours et à travers les formulaires de déclaration. Les questions de genre et d'inclusivité sont prises en compte dans le cadre de la plateforme Genre et ITIE en cours de mise en place par l'ITIE-Gabon.

## Partie II : Débat public

### Données ouvertes (Exigence 7.2)

#### 12. Politique sur les données ouvertes et divulgations

Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a)	Il n'existe pas encore de politique sur les données ouvertes. Une note de cadrage a été produite en prévision du démarrage de l'étude par le cabinet Moore.
Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)	Oui, les données ITIE sont disponibles en format ouvert. Données ouvertes rapport ITIE 2021 du Gabon Lien: <a href="https://open-data.site/">https://open-data.site/</a>  Données ouvertes des formulaires de déclaration signés du rapport ITIE 2022 du Gabon  Lien : <a href="https://1drv.ms/f/s!Ak9gwqc5nOt5gZVAu3xEYKmabuXtSQ?e=Gqtg6O">https://1drv.ms/f/s!Ak9gwqc5nOt5gZVAu3xEYKmabuXtSQ?e=Gqtg6O</a>
Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)	Des discussions sur les lacunes n'ont pas encore eu lieu au sein du GMP.
Le GMP a-t-il fait des efforts pour améliorer l'accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant, merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)	Les informations contextuelles et données sur les revenus du rapport ITIE 2021 sont déjà publiées. Elles sont accessibles au lien : <a href="https://open-data.site/">https://open-data.site/</a>
Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c)	Oui, elles l'ont été pour le rapport ITIE 2021 déjà publié Lien : <a href="https://onedrive.live.com/?authkey=%21ANaENM50mkSDH6k&amp;id=F8A85E6FCC980603%21112&amp;cid=F8A85E6FC980603">https://onedrive.live.com/?authkey=%21ANaENM50mkSDH6k&amp;id=F8A85E6FCC980603%21112&amp;cid=F8A85E6FC980603</a>
Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)	Les informations contextuelles et données sur les revenus ont été collectées sur une base numérique à travers les formulaires de déclaration. Ces tableaux excel sont donc lisibles par machine et intéropérables.

### Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

#### 13. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.

La dissémination du rapport ITIE 2021 n'a pas encore eu lieu. Celle-ci devrait se faire en 2024 en même temps que le rapport ITIE 2022. Les préparatifs se poursuivent (produits dérivés et synthèses du rapport ITIE 2021 et 2022 à venir, adaptation des contenus des ateliers par région). La traduction des synthèses en langues vernaculaires pourrait être envisagée pour les prochains rapports ITIE 2023 ou 2024.

**14. Donnez des exemples de l'utilisation des données ITIE.**

A ce jour, aucune situation relative à l'utilisation des données ITIE par les membres du GMP ou d'autres parties prenantes peut être référencée, à travers la couverture presse écrite ou radio-télévisée, études analytiques ou recherches s'appuyant sur des données ITIE, notes de plaidoyer ou de lobbying, débats ou contributions parlementaires. Des exemples d'utilisation indirecte des données ITIE pour la résolution d'un problème par des tiers n'a pas été signalé.

Toutefois, pour combler ce manque, le GMP a lancé l'appel à candidatures de la première édition 2024 du prix Technologies Numériques et Innovation Médias dans le Secteur des Industries Extractives au Gabon (PRIX TNIM-SIEGA). Ce prix vise à récompenser les meilleures publications issues de l'utilisation des données du rapport ITIE 2021 par les journalistes d'investigation, les créateurs artistiques, les enseignants et chercheurs universitaires. Les premières divulgations sont attendues autour du 10 septembre 2024.

**15. Donnez de l'information sur des événements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.**

Nom de l'évènement	Courte description de l'évènement	Date	Lieu	Organisateur	Nombre et profil des participants	Liens vers des informations complémentaires
Aucun évènement se basant sur les divulgations ITIE n'a été organisé.						

**16. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.**

Aucune action du GMP ne peut être rapportée. Toutefois, il est prévu en 2024, un atelier sur les données et informations ITIE ainsi qu'une campagne de recueil des besoins en données et informations.

**17. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information est largement accessible et diffusée.**

- **Produit des rapports résumés, des rapports thématiques ou d'autres analyses accessibles, concis et facilement compréhensibles par un public large**  
*Rapport résumé du rapport ITIE 2022*
- **Résumé et comparaison de la part de chaque flux de revenus par rapport au montant total des revenus destiné à chaque niveau de gouvernement**  
*Tableau de description des flux de revenus (extrait du rapport ITIE 2021)*

Lien: <https://open-data.site/>

- **Entrepris des efforts de renforcement des capacités, surtout avec la société civile et par le biais d'organisations de la société civile afin d'améliorer la compréhension de l'information et des données issues des rapports et des divulgations en ligne**  
*Aucun*
- **Encouragé l'utilisation de l'information par les citoyens, les médias et autres**  
Prix Technologies Numériques et Innovation Médias dans le Secteur des Industries Extractives au Gabon (PRIX TNIM-SIEGA)

### 18. Comment le GMP pourrait-il améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?

En 2023, aucune action du GMP ne peut être rapportée. Toutefois, il est prévu d'organiser en 2024 une campagne de recueil des besoins en données et informations en marge des consultations des parties prenantes élargies.

## Partie III: Durabilité et efficacité

### 19. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d'évaluation de la durabilité et de l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE.

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d'administration de l'ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L'évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l'information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l'ITIE pour plus d'information sur l'évaluation de la performance sur ces indicateurs.

#### I. La mise en œuvre de l'ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnaît également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE

La mise en œuvre de l'ITIE traite des défis pertinents du secteur extractif au niveau des politiques publiques pays tels que (1) accélérer la croissance économique et en diversifier les sources, (2) réduire la pauvreté et les inégalités sociales (3) assurer une gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures et au niveau du respect des exigences de la norme de l'ITIE, (4) promouvoir la bonne gouvernance et la transparence contre l'opacité des opérations et transactions, (5) lutter contre la marginalisation des populations fragiles et vulnérables proches des sites industriels, et (6) lutter contre le crime et la corruption.

Les défis devraient porter sur divers aspects tels que :

- (1) Réussir l'ancrage juridique du dispositif législatif et réglementaire à travers l'intégration des principes, critères, exigences et indicateurs de la Norme ITIE en vue de l'accélération de la mise en œuvre des réformes des politiques publiques du secteur extractif et d'autres secteurs connexes ;
- (2) Promouvoir la culture de la transparence dans l'exploitation des ressources naturelles du sous-sol (pétrole, gaz, mines) et du sol (forêts, bois, agriculture, pêche, etc.) ;
- (3) Assurer la facilitation de l'interopérabilité des instruments internationaux à l'intention des firmes multinationales (responsabilité des entreprises pour leurs impacts sur la société, promotion du

développement durable, application des exigences de norme ITIE, Pacte mondial de l'ONU 2000, référentiel ISO 26000, etc.) ;

- (4) Adresser la problématique de la transparence de l'information relative aux paiements et revenus, en allant au-delà des exigences minimales de l'ITIE, en parvenant à faire coexister et combiner la RSE des ressources naturelles avec d'autres instruments tels que le Global Mining Initiative, les dispositions du Dodd-Frank Act. des États-Unis, la Directive européenne 2013/34/UE sur la transparence des industries extractives ;
- (5) Traduction concrète en acte des recommandations issues des rapports ITIE et de la validation ITIE 2024 ;
- (6) Intégrer d'autres volets thématiques (forêts, pêche, EMAPE,) dans le périmètre de la déclaration et réconciliation de l'ITIE ;
- (7) Renforcer la gouvernance du secteur minier en mettant en œuvre la Vision Minière Africaine (VMA) ;
- (8) Matérialiser les dimensions de la transparence et divulgation extractive et amplifier l'impact social au bénéfice des populations affectées par les activités extractives ;
- (9) Matérialiser la transparence fiscale et budgétaire en s'appuyant sur les recommandations annuelles de l'index de la transparence fiscale et budgétaire du Département d'Etat Américain ;
- (10) Assurer la transparence dans la vente des matières premières du Gabon.

L'année 2023 a enregistré des résultats insuffisants. Très peu d'initiatives ont été entreprises ou débattues au sein du GMP, concernant les possibilités d'aller au-delà des exigences minimales de la Norme ITIE ou sur les questions liées à la gouvernance du secteur extractif. A partir du second semestre 2024, chaque exigence fera l'objet de discussion mensuelle pour optimiser la préparation de la validation prévue en juillet de la même année.

Les avis, commentaires et opinions de toutes les parties prenantes y compris celles qui ne sont pas directement impliquées dans le travail du GMP, seront recueillis concernant leur perception de l'ITIE au Gabon ainsi que les évaluations possibles. Des efforts importants devront être déployés pour concrétiser les divulgations, l'engagement des parties prenantes et tenir compte des besoins des utilisateurs de données ITIE ou d'autres questions préoccupant le public dans le secteur des industries extractives.

## II. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises

Les administrations publiques et sociétés extractives divulguent systématiquement les données et informations qui ne sont pas dans tous les cas les informations dont la divulgation est requise par la Norme ITIE 2019.

Ces informations requises sont listées ci-dessous.

- a) Cadre légal et régime fiscal applicables aux industries extractives (Exigence ITIE n° 3.2)
- b) Vue d'ensemble du secteur extractif, y compris de toute activité importante de prospection (Exigence ITIE n° 3.3)
- c) Informations annuelles sur la contribution des industries extractives à l'économie (Exigence ITIE n° 3.4)
- d) Données de production et d'exportation (Exigence ITIE n° 3.5)
- e) Le cas échéant, informations sur le rôle des entreprises d'État dans le secteur extractif et sur les relations financières entre le gouvernement et les entreprises d'État, sur les dépenses quasi fiscales, sur la participation de l'État dans les entreprises pétrolières, gazières et minières actives au Gabon (Exigence ITIE n° 3.6)
- f) Informations sur l'affectation et la répartition des revenus (Exigences ITIE n° 3.7 et n° 3.8)
- g) Disponibilité et exhaustivité d'un registre public de licences et informations concernant les processus et les procédures d'octroi de licences (Exigences ITIE n° 3.9 et n° 3.10)

- h) Disponibilité d'un registre public des propriétaires réels des entreprises extractives (Exigence ITIE n° 3.11)
- i) Politique et pratiques du Gabon sur la divulgation des contrats et des licences régissant les activités d'exploration et d'exploitation de pétrole, de gaz et de minéraux, et toutes réformes en cours dans ce domaine (Exigence n° 3.12)
- j) Flux de revenus devant faire l'objet d'une divulgation (Exigences ITIE n° 4.1 et n° 4.2). L'analyse doit couvrir:
  - o Les impôts et autres flux de revenus (4.1 (b))
  - o Tous revenus des ventes des parts de production de l'État et autres revenus perçus en nature (4.1 (c))
  - o Tous revenus liés à la fourniture d'infrastructures et accords de troc (4.1 (d))
  - o Toutes dépenses sociales obligatoires et volontaires effectuées par des entreprises extractives (4.1 (e))
  - o Tous revenus liés à des paiements de transport (4.1 (f))
  - o Tous revenus perçus par des administrations infranationales auprès d'entreprises pétrolières, gazières et minières (4.2 (d))
  - o Tous transferts de revenus extractifs entre les entités publiques nationales et infranationales (4.2 (e))
  - o Toutes transactions entre les entreprises d'État et autres entités publiques (4.2 (c))

Les TdRs de l'étude faisant le point sur la divulgation régulière des données par le biais de déclarations du gouvernement et des entreprises plutôt que par le biais du rapportage ITIE relevant du périmètre de la Norme ITIE ont été élaborés puis validés par le GMP. Celle-ci sera mise en œuvre au cours de l'année 2024, en plus d'un atelier sur la communauté des données ITIE, et les informations également collectées au cours du processus de Déclaration et préparation du Rapport ITIE 2022.

L'approche innovante de déclaration développée par le Cabinet MOORE INSIGHT a consisté à mettre en place une application en ligne « MOORE MOVIE » pour renforcer la déclaration ITIE. La réalisation des deux études thématiques suivantes, (1) l'étude sur état des lieux de la divulgation des informations en 2021 au sens de la norme ITIE 2019 et proposition d'un plan de divulgation exhaustive des contrats miniers et pétroliers et (2) l'étude de faisabilité de l'intégration de la divulgation dans le cadre du rapportage de l'ITIE au Gabon permettront d'asseoir le cadre global de la divulgation au Gabon.

A moyen terme, elle visera à intégrer l'ITIE dans les systèmes du gouvernement et des entreprises mais aussi certaines parties du processus de rapportage ITIE dans des systèmes déjà existants du gouvernement et des entreprises (base de données des licences, données statistiques nationales, procédures d'audit, données des entreprises sur la production et les versements d'impôts, données budgétaires ouvertes, etc.).

Les priorités ainsi définies devraient permettre de consolider l'intégration des divulgations des données ITIE, de centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et à identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi.

### III. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

Il n'y a aucun obstacle observé à la participation citoyenne. En revanche, bien que le secteur pétrole soit régi par la Loi n°002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise et le secteur minier par la Loi n°037/2018 du 11 juin 2019 portant réglementation du secteur minier en République Gabonaise, la réglementation en vigueur et ses textes d'application est assez pauvre concernant la participation citoyenne, y compris des communautés affectées et les mécanismes sur la prise de décision sur la gouvernance des ressources extractives.

Des améliorations devront être apportées au cours des prochaines années et précisément à travers la mise en œuvre des recommandations de l'étude intitulée « élaboration des textes législatifs et réglementaires ITIE relatifs aux domaines d'intervention de la gouvernance, la transparence, la redevabilité, l'accès à

l'information, les déclarations et divulgations systématiques, la dissémination et la validation des rapports ITIE » dont les TdRs sont disponibles.

#### IV. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d'analyse, de recherche et de plaidoyer

En 2023, le rapport ITIE 2021 et le rapport des coûts pétroliers 2021 n'ont pas été disséminés. Aucun atelier national sur les données n'a été organisé, tout comme des séances de travail restreintes avec des structures universitaires de formation et de recherche, la commission nationale de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, la Cour des Comptes, les régies financières, les ministères sectoriels (pétrole, gaz, mines), l'Inspection Générale des Finances, la presse/média, les parlementaires et les organisations de la société civile.

Toutefois, le Prix Technologies Numériques et Innovation Médias dans le Secteur des Industries Extractives au Gabon (PRIX TNIM-SIEGA) en cours de mise en œuvre représente un bon début.

#### V. L'ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif

Les recommandations issues des études thématiques qui seront lancées en 2024, en lien avec les textes législatifs et réglementaires existants, l'EMAPE, la transparence des contrats, la propriété réelle, la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif, l'intégration de la divulgation dans le rapportage ITIE, la mobilisation des ressources domestiques, la transparence et responsabilité environnementale des entreprises extractives, la stratégie de communication et marketing digitale, la télédéclaration, permettront de préparer le cadre de la conduite des réformes structurelles.

## Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP

### 20. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE

Les parties prenantes élargies n'ont pas été consultées en 2022, ni en 2023. Il est prévu de le faire en 2024 sur le processus ITIE (Déclaration, Validation). Les questionnaires ont été élaborés et font ressortir les thématiques clés suivantes :

#### Processus ITIE (Déclaration, Validation)

1. Votre niveau de connaissance des missions et attributions de l'ITIE-Gabon
2. Votre niveau de connaissance de l'historique de la pratique de l'ITIE-Gabon (2004-2013)
3. Votre niveau de connaissance de la norme ITIE 2019 (Principes, Critères, Exigences, Indicateurs)
4. Votre niveau de connaissance du processus de la déclaration ITIE (adhésion, préparation, divulgation, dissémination)
5. Votre niveau de connaissance des outils et rapports du processus de la déclaration ITIE
6. Votre niveau de connaissance du processus de rapportage et cycle annuel de divulgations
7. Votre niveau de connaissance des secteurs couverts dans les périmètres de déclarations et réconciliations des rapports ITIE

8. Votre niveau de connaissance des étapes et procédures de la validation ITIE
9. Votre niveau de connaissance de la validation ITIE (1. engagement des parties prenantes, 2. transparence, 3. résultats et impact)
10. Votre niveau de connaissance des bénéfices de la mise en œuvre de l'ITIE
11. Votre niveau de connaissance des limitations du cadrage et déclarations ITIE 2021 et 2022
12. Votre niveau de connaissance des recommandations du rapport ITIE 2021
13. Votre niveau de connaissance des réformes structurelles à mener en termes d'outils mainstreaming / intégration de données

#### **Plan de travail Annuel Budgétisé (PTAB)**

1. Votre perception des problèmes du secteur extractif et compréhension des contributions de l'ITIE
2. Quels sont les faiblesses et besoins éventuels en matière d'amélioration de la régulation du secteur extractif
3. Comment améliorer la compréhension par le public de la gestion du secteur extractif
4. Comment concrétiser l'engagement des parties prenantes en faveur de la gestion transparente et responsable des ressources naturelles
5. Comment accélérer la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE en faveur des réformes
6. Quelle importance accorder aux contributions des thématiques transversales (*transition énergétique, climat d'investissement national, protection de l'environnement, mobilisation des ressources, changements climatiques et crédits carbone, lutte contre la corruption, prédictibilité des revenus*)
7. Comment organiser efficacement l'examen des pratiques de la gouvernance du secteur extractif ?
8. Comment organiser efficacement l'examen des pratiques de la divulgation systématique du secteur extractif
9. En dehors des rapports ITIE quelles autres sources de données/informations peuvent être fournies pour l'organisation de débat public informé et éclairé et quelles réformes sont souhaitable ?
10. Quelles données/informations nouvelles devraient être ajoutées dans le rapport ITIE 2022 en cours de préparation ?

#### **Rapport Annuel d'Avancement (RAA)**

**Groupe 1 :** Vos appréciations sur les enjeux et défis de l'ITIE, priorités stratégiques, participation aux différentes étapes de planification, mise en œuvre, suivi, évaluation, conception de politiques publiques, politique des données ouvertes, exploitation des données et informations

**Groupe 2 :** Vos appréciations sur les améliorations souhaitées en matière de gouvernance et transparence des ressources naturelles, de divulgation des données/informations du secteur extractif, d'accès à l'information, de certification des déclarations des données/informations fournies, de mise en œuvre du processus de l'ITIE par l'ITIE Gabon, de conduite du débat citoyen, de l'institutionnalisation de l'ITIE et son intégration dans les systèmes décisionnels du gouvernement et des entreprises extractives et renforcement des capacités

**Groupe 3 :** Vos appréciations sur la communication et sensibilisation, l'utilisation des technologies modernes de production, gestion et diffusion de l'information, la pratique de la politique RSE par les sociétés extractives, élaboration des indicateurs, mise en œuvre de stratégies, plans de travail, implication et participation des parties prenantes, mise en place de dispositifs de communication au grand public

**Groupe 4:** Autres

**21. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l'examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE**

Une fois que les consultations des parties prenantes élargies seront réalisées, les contributions recueillies permettront d'alimenter le processus de mise à jour de la planification stratégique et opérationnelle de l'ITIE-Gabon pour la Phase 2 de mise en œuvre de l'ITIE au Gabon (PTT 2025-2027, PTAB 2025).

**22. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d'y accéder, par exemple un lien vers le site national de l'ITIE**

Cette contribution a été adoptée le 28/06/2024.